

1 - Sentier de la Tour de Galessie

Boucle 1

5 km - 1 h 30. Départ place de la mairie d'Arcambal.

Se diriger vers le Lot (nord) en passant devant le foyer rural, puis sous la voie ferrée, jusqu'à la halte nautique. Suivre ensuite la rive gauche du Lot (est) sur le GR 36 qui tourne à droite au pied de la tour de Galessie et remonte vers le village. Prendre à gauche et suivre la route goudronnée tout droit jusqu'au passage à niveau de Mondières. Emprunter le chemin qui part en face. Après 800 m de montée, on rejoint le GR 36 que l'on emprunte (ouest) pour revenir vers Arcambal. Passé le château d'eau, après avoir amorcé la descente sur la portion goudronnée, quitter le GR 36 pour prendre à gauche le chemin entre une haie et un séchoir à tabac. On rejoint ainsi la place de Galessie Haut.

Traverser la D 8 et prendre le sentier en face qui longe cette place et redescend, en empruntant une combe, vers Arcambal.

Sur la route, longer le terrain de sport pour rejoindre la place de la mairie.

Variante 1 (que l'on peut faire aussi bien en début ou en fin de boucle).

Depuis la place de la mairie, traverser au feu, la D 911 et monter vers l'église puis continuer tout droit en passant devant le château d'Arcambal. Redescendre dans la vallée du Tréboulou, traverser la D 911, puis passer sous la voie ferrée. Tourner à droite puis immédiatement à gauche et se diriger vers le Lot que l'on longe (est) jusqu'à la halte nautique. Regagner la place de la mairie (sud) pour revenir au point de départ ou bien continuer sur la rive gauche.

Variante 2

Au passage à niveau de Mondières continuer sur la route goudronnée et traverser le hameau de Mondières (500 m). prendre le premier chemin à droite qui monte pendant environ un kilomètre jusqu'au plateau des Mazuts. Lorsqu'on rejoint le GR 36, tourner à droite et rentrer en suivant ce GR vers Galessie.

